



Joyeuses fêtes
& TRÈS BELLE ANNÉE
2022

Pour la deuxième année consécutive, le conseil municipal de Genouillé, que j'ai l'honneur d'animer, ne pourra pas vous présenter ses vœux. La crise sanitaire et l'épidémie qui nous frappent, depuis près de deux ans, nous obligent à ne pas prendre de risque. C'est pourquoi, nous n'organiserons pas de cérémonie des vœux à l'occasion de la nouvelle année.

Nous aurions tellement aimé vous expliquer nos projets, nos actions. Nous aurions tellement aimé recueillir vos attentes, vos besoins. Mais nous n'attendrons pas l'an prochain pour nous rencontrer. Dès que la situation sanitaire le permettra, nous vous proposerons un moment que nous espérons dans le premier trimestre.

Ces échanges nous manquent. Car, au-delà de la convivialité que propose cette cérémonie, c'est bien là que naissent de nouvelles idées, de beaux projets.

Nous avons prévu de vous parler du projet Ecolience, qui devient de jour en jour une très belle réalité en proposant de nombreux emplois, dans les mois à venir. Nous avons aussi prévu de vous parler des deux opérations qui vont embellir et rendre notre commune plus attractive : le réaménagement paysager du bourg et l'agencement d'un espace multiservice dans la maison située au bas de la place, près du ruisseau. Mais aussi, de l'atelier numérique, de la mise en place des paniers de produits

locaux, du transport solidaire à destination des personnes isolées, de la réhabilitation des logements communaux, de l'amélioration des conditions de travail des agents communaux, du développement et soutien au commerce ambulancier, de l'acquisition d'un nouveau tracteur et de matériels plus performants pour mieux entretenir notre commune...et j'en oublie.

Nous aurions également évoqué les sujets qui fâchent comme la densité de l'implantation des sites éoliens autour de Genouillé, le désengagement de l'Etat dans le milieu hospitalier comme nous le regrettons à Ruffec, une démarche départementale insuffisante pour faire de la Vienne, un territoire doté d'une couverture numérique performante.

Nous en aurions profité pour saluer, haut et fort, le formidable engagement des acteurs associatifs que compte notre commune. Et mettre à l'honneur des femmes et des hommes qui donnent pour la collectivité, très souvent dans l'ombre. Oui, nous voulions mettre sous les projecteurs ces petites mains si précieuses qui font que la vie est plus agréable, plus belle, plus attractive.

Un simple exemple. Nous ne disposions pas de pupitre pour les cérémonies. Jean-Michel Plessis a répondu

à notre sollicitation, sans la moindre hésitation, en nous fabriquant bénévolement un joli meuble que beaucoup de communes vont nous envier. Celui-là n'est pas le même que les autres, car il est réalisé avec passion, avec gentillesse, avec un soin extraordinaire. Notre commune regorge de talents incroyables. Merci à toi Jean-Michel.

Au nom du conseil municipal de Genouillé et en mon nom, je vous souhaite, pour vous et vos proches, une belle fin d'année, même si elle revêt, une nouvelle fois, un caractère particulier.

Très belle année 2022 à toutes et à tous. Et surtout une excellente santé. Prenez soin de vous, de celles et de ceux que vous aimez.

Votre maire,
Jean-Guy Valette





GENOUILLE S'ENGAGE DANS LE NUMÉRIQUE

L'année 2022 sera marquée par la mise en place d'ateliers numériques gratuits pour vous aider à prendre en main votre ordinateur, votre smartphone, votre tablette. Si vous n'êtes pas à l'aise pour naviguer sur internet, envoyer ou recevoir des mails, des conseillers numériques animeront ces ateliers et vous accueilleront sur de nombreuses communes de la Communauté de communes du Civrasiens en Poitou. Genouillé s'est portée candidate pour mettre en place régulièrement l'un de ces ateliers. Pour le premier trimestre 2022, ces ateliers numériques se dérouleront dans la salle des fêtes de Genouillé, de 14 h à 17 h, les lundi 14 février, lundi 28 février et mercredi 23 mars. Si ces dates ne correspondent pas à vos disponibilités, vous pouvez aussi vous rendre dans les communes voisines comme :

- à Asnois, de 14 h à 17 h, les lundi 14 mars et mardi 29 mars, à la mairie
- à Saint-Gaudent, de 14 h à 17 h, les mardi 22 février, mardi 8 mars et mardi 24 mars, à la mairie,
- ou bien encore à Surin, de 9 h à 12 h, les vendredi 18 février, jeudi 10 mars et vendredi 25 mars, à la mairie.

En effet, vous pouvez vous rendre dans n'importe quel atelier, même s'il n'est pas organisé dans votre commune de résidence. En cas de besoin et d'informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter la mairie de Genouillé. Les coordonnées et horaires d'ouverture de la

mairie sont mentionnés en dernière page de ce journal.

Cet atelier vous permettra aussi de vous aider à installer et à utiliser des applications sur votre téléphone mobile, ainsi qu'à réaliser vos démarches administratives avec un accompagnement individuel. Attention, le port du masque sera exigé.

Mais l'année 2022 sera aussi le lancement du site internet de Genouillé. Comme vous le savez, l'équipe municipale de Genouillé est très attachée à vous informer et à communiquer au-delà de la commune pour mettre en lumière ses atouts et notamment son patrimoine, ses activités, ses projets...

Votre journal municipal, distribué tous les deux mois dans les boîtes aux lettres, en a été la première action. Le site internet sera le prochain outil qui viendra compléter et conforter cette volonté. Le site vous aidera à obtenir, à tout moment, les informations concernant toutes les démarches administratives. De nombreuses rubriques ou onglets renseigneront des informations très pratiques, mais permettront aussi d'éclairer et de préciser le magnifique patrimoine qui fait la particularité et l'identité de la commune de Genouillé. Il annoncera les différents événements ou manifestations. Il présentera tous les services que proposent la commune et les collectivités voisines. Il se fera aussi l'écho des activités des associations.

Genouillé EN BREF...

Le transport solidaire cherche des chauffeurs

En janvier prochain, le CCAS de Genouillé et le conseil municipal lanceront le transport solidaire pour accompagner les habitants de la commune qui ont besoin de se déplacer, dans un rayon de 50 kilomètres. Nous recherchons encore quelques chauffeurs bénévoles.

Rappelons que le chauffeur n'est pas rémunéré mais que la personne transportée lui versera une indemnité calculée sur le nombre de kilomètres parcourus, à raison de 0,32 € du km. Ce service est un moyen pour lutter contre l'isolement. Même si vous n'êtes disponible d'une voire deux journées par mois, votre engagement peut être extrêmement précieux. Alors, si vous voulez donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie de Genouillé. Merci d'avance.

Etes-vous inscrit sur les listes électorales ?

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales, jusqu'au 4 mars 2022. Comme vous le savez, les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022. Les législatives, quant à elles, se tiendront les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Pour vous inscrire, deux pièces sont nécessaires : un justificatif d'identité et un justificatif de domicile. Vous pouvez vous inscrire ou vérifier que vous y êtes bien, en mairie ou sur internet sur service-public.fr.

À la veille des fêtes de fin d'année, moments propices pour les réunions familiales, nous avons voulu aller à la rencontre d'une grande famille, très nombreuse.

CINQ GÉNÉRATIONS, QUI DIT MIEUX !!!

Excusez du peu, cinq générations. Et oui, Genouillé compte parmi ses habitants, une arrière-arrière-grand-mère. En effet, Geneviève Delhomme rassemble autour d'elle 53 personnes, enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière petit enfant. À 96 ans, Geneviève est heureuse et fière de présenter sa petite tribu, que nous avons recomptée ensemble pour n'oublier personne. Il faut dire que la famille Delhomme développe et entretient un sens de la famille, extrêmement touchant. En exemple, ils alimentent à travers des photos, un petit journal mensuel que Geneviève attend avec impatience. Chaque membre de la famille Delhomme partage des messages et des photos de leur quotidien.

Un magnifique arbre généalogique orne son salon qu'elle aime montrer. Les jolis yeux bleus de Geneviève pétillent quand elle parle de sa progéniture. Son défunt époux Abel désirait une grande famille. Fils unique, l'absence de frères et sœurs lui avait toujours pesé. Quand ils se "fréquentent", à l'âge de 16 ans, comme Geneviève aime à dire, ils décident de construire une grande famille. Pour la petite histoire, Geneviève et Abel se sont rencontrés au cinéma de Civray. Elle ne devait pas être très concentrée, car elle ne souvient plus du titre du film ! En 1966, ils s'installent dans une ancienne écurie familiale à La Touche, qu'ils aménagent avec beaucoup de goût pour en faire une petite maison très accueillante, admirablement bien ordonnée.

Geneviève est issue d'une famille de teinturiers de Civray, depuis plusieurs générations. La teinture du linge était une activité très importante à l'époque. En exemple, le deuil amenait les familles à porter des vêtements de couleur noire, pendant six mois au moins et nécessitaient de les teindre. Des draps étaient, au moment de la rentrée scolaire, teints en des tons bleu-gris pour pouvoir confectionner ensuite des blouses.

Geneviève est une lectrice acharnée. Un roman d'amour par jour ne lui fait pas peur. Avec un petit faible pour l'écrivaine britannique Barbara Cartland. À la question, pourquoi essentiellement des romans d'amour, Geneviève répond avec un petit sourire complice et coquin : "... parce que l'histoire finit toujours bien".



Mais la lecture ne s'arrête pas là. Son fils, Joël lui apporte tous les soirs le journal, *La Nouvelle République*, qu'elle dévore entièrement, de la couverture à la dernière page. Et attend, bien entendu, tous les deux mois le journal de Genouillé. Ses journées sont aussi rythmées par des émissions télévisées qu'elle suit avec rigueur. L'actualité la passionne. Son ouverture d'esprit fait envie. Son attachement à respecter les gens tels qu'ils sont, sans juger, sans à priori, est un véritable exemple.

Ses activités sont également la cuisine, l'entretien de la maison avec l'aide de sa fille Martine. Mais elle insiste pour dire que c'est à elle que revient le repassage des draps, car c'est tout un art. Nous avons cru comprendre que Geneviève était un peu maniaque, mais elle nous a demandés de ne pas l'écrire !!!

Merci Geneviève de nous avoir fait partager votre intimité si enveloppante, si précieuse, si émouvante, si généreuse. Merci également à toute la famille de nous avoir accueillis avec autant de gentillesse. Vous êtes vraiment, toutes et tous, membres d'une famille exceptionnelle.

GENOUILLE en IMAGES



Le Club de l'Amitié

Il s'est réuni autour de leur traditionnel repas de fin d'année, dans la salle des fêtes de Genouillé, le 8 décembre dernier. Ce repas, très chaleureux, a été aussi ponctué d'hommages très émouvants, rendus pour souligner la belle personne qu'était son président Hubert

Grisel, décédé brutalement le mois dernier. Et comme Hubert était la joie de vivre même, ce sont des chansons ou des allocutions drôles qui ont été privilégiées pour parler de lui et surtout le remercier de son engagement pour l'association et pour la commune de Genouillé. Ce moment convivial a rassemblé près de 40 personnes et a également accueilli la chorale Sinfonia qui a déroulé un répertoire autour de chants de Noël, d'une pure beauté. La disparition de tous ces moments dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de la Covid nous montre à quel point, ces espaces de fêtes et d'échanges sont précieux et nous manquent terriblement.

Genouillé, territoire d'exemples, territoire d'exceptions

Genouillé a été le théâtre de plusieurs rassemblements en novembre et décembre. Des sujets très passionnants ont attiré des publics nombreux et différents.

Une première manifestation a été organisée à partir des témoignages et de l'expérience du **partenariat entre céréalier-éleveur de Dominique Gaborieau**, agriculteur sur la commune. Le partenariat que Dominique a initié depuis maintenant près de 15 années avec des éleveurs intéresse et sert maintenant d'exemple. Le **16 novembre** dernier, une cinquantaine d'acteurs, éleveurs, céréaliers, apiculteurs, Chambre d'agriculture se sont réunis dans la grange de Dominique pour mettre en avant ce pari gagnant entre céréalier et éleveurs qu'ils avaient su construire. Un exemple, échange paille contre fumier mais aussi pâturage des couverts. Un vrai partage d'expériences sur les changements de pratiques vers l'agroécologie.



Le **18 novembre**, c'est **Olivier Faure, Député et Premier secrétaire du parti socialiste** qui est venu à la rencontre des habitants de Genouillé et de ses acteurs. De très beaux échanges. Là aussi, Dominique Gaborieau a présenté son expérience et ses engagements au service d'une agriculture raisonnée. Patrice Giraud a, quant à lui, expliqué la dynamique et la force du réseau dont il est co-président et qui compte 193 entreprises membres du Club des Entreprises du Sud-Vienne. Olivier Faure a été impressionné par ces deux exemples, ces deux échanges.

La soirée s'est poursuivie dans la salle des fêtes avec des questions pertinentes d'un public très nombreux.

Et enfin, le **3 décembre**, le thème **Evolution des pratiques agricoles et climat** rassemblait de nombreux agriculteurs et des techniciens du monde agricole à la réunion organisée par une entreprise belge de conseil agronomique Soil capital, sous l'égide de Dominique Gaborieau. En adoptant des pratiques qui réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre ou en stockant du carbone, les agriculteurs reçoivent de la part d'entreprises soutenant la démarche, une compensation financière. Dominique, acteur de ce programme, confirme que ces pratiques agricoles, comme l'introduction de couverts végétaux, l'assolement avec des légumineuses permettent ainsi de lutter contre le réchauffement climatique...

La mairie de Genouillé vous ouvre, encore plus souvent, ses portes :

- Tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h à 12h30,
- Et les mardis et jeudis après-midi, de 14h00 à 17h15.

» Tél : 05 49 87 10 71 || Mail : contact@genouille86.fr

Le maire, Jean-Guy Valette, reçoit sur rendez-vous tous les mardis.

Genouillé EN BREF...

Elagage et entretien des haies en bordure des voies publiques

Les arbres, arbustes ou haies qui bordent les routes ou les chemins peuvent se révéler dangereux pour la sécurité, en entravant la circulation des piétons, des cyclistes et véhicules et en réduisant la visibilité. Afin d'éviter ces difficultés, il est rappelé aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public. Rappelons que la responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait. Nous comptons sur votre mobilisation et votre rapide intervention, si vous êtes concernés.

Le calendrier des matchs de football

L'ACG Foot Sud 86, association regroupant les clubs de football de Civray, Château-Garnier et Genouillé vous invite à suivre les matchs de l'équipe des séniors qui se dérouleront sur le stade de Genouillé, les dimanches suivants, à 15 heures :

- dimanche 6 février 2022, ACG contre Brion/Saint-Secondin
- dimanche 6 mars, ACG contre Adriers/Le Vigeant
- dimanche 27 mars, ACG contre Vivonne.

Ils nous ont quittés

Le 31 octobre, monsieur **Hubert Grisel**, né le 19 septembre 1942.

Le 23 novembre, monsieur **Claude Rivaud**, né le 15 mars 1944

Bienvenue à

Anaëlle Naud, née le 30 novembre dernier à Poitiers. Félicitations aux parents, monsieur Anthony Naud et madame Aurélie Chassin.